

municipale n'a pas tardé à le reconnaître unaniment, mais il paraît que les avis se sont divisés lorsqu'il a fallu préciser l'emplacement; la majorité voulant acheter un terrain situé au-dessus du chemin de Cartigny, à 250 mètres du cimetière actuel, et la minorité (une très-petite minorité) préférant agrandir ce dernier par une emprise allant jusqu'à la rue nouvellement pavée de la Conférence; cette emprise, limitée de tous les côtés par des maisons récemment construites, ne peut dépasser en surface quatre hectares, ce qui porterait à neuf hectares seulement la superficie totale du cimetière, tandis qu'il est démontré que quinze hectares au moins nous sont nécessaires; en outre, elle ne coûterait pas à la ville moins de soixante à soixante-dix mille francs l'hectare, car les terrains achetés pour un premier agrandissement en 1872, ont été payés par la ville, cinquante mille francs l'hectare; ces terrains sont limités par une parallèle à la rue de la Conférence à une distance suffisante pour qu'on y puisse bâtir, tandis que l'emprise nouvelle condamne la rue sur toute sa longueur et sur cent mètres de chaque côté, ce qui équivaut à sa suppression totale; c'est un dommage considérable qu'il faudrait évidemment payer et qui s'ajouterait au prix de cinquante mille francs l'hectare accepté en 1872.

J'ajouterai que le Conseil Municipal a voté cette année 80.000 francs pour la rectification de la route de Watteles, plus des expropriations importantes et la construction d'un pont sous le chemin de fer de Somain à Tourcoing, ce qui portera la dépense peut-être à 150.000 francs pour l'embellissement de ce quartier, dont l'agrandissement du cimetière rendrait le développement impossible, si ce n'est par la construction des cités ouvrières qui ne tarderont pas à l'enclore complètement; la ville se verra alors obligée de le transporter, et cela à grands frais, sur un emplacement où il présentera moins de dangers pour la santé publique; si enfin l'on considère que la Grande-Rue, déjà étroite, va prochainement être sillonnée par les nombreux cars des tramways, on peut se demander si l'encombrement n'y sera pas gravement augmenté par le passage des convois funèbres. Le projet de la minorité de la Commission est donc défectueux sous tous les rapports.

Le projet de la majorité de la Commission consisterait à affecter à l'établissement du cimetière nouveau un vaste terrain de 14 à 15 hectares de superficie, situé entre le chemin de Cartigny, le chemin de fer de Somain à Tourcoing projeté et le prolongement de la rue Dubuquoy. Pour que cet emplacement ne soit pas un terrain de choix, il est difficile de ne pas reconnaître que ce projet est le meilleur de tous ceux qui ont été mis en avant. Le terrain est très-élevé et situé au Nord-Est, à la limite de la Commune, qui se trouve ainsi à l'abri des émanations dangereuses pendant les chaleurs de l'été, voilà pour l'orientation; sous le rapport de la distance aux églises, aucun autre ne peut être mieux situé; cette distance, à peu près la même que pour le cimetière actuel, n'est que de 1700 mètres pour quatre églises, savoir: Sainte-Elisabeth, Saint-Martin, Notre-Dame et Saint-Joseph (en projet au Fontenois); le Sacré-Cœur n'en est qu'à 800 mètres; l'église du Saint-Sépulchre seule en est à une distance assez grande, mais il y a dans le voisinage des terrains très-convenables pour l'établissement d'un petit cimetière spécial à cette paroisse, et je crois même que la Commission a le projet d'en proposer la création.

Quant aux voies d'accès, elles existent en très bon état; votre correspondant prétend que le terrain en question, à une distance impossible, est sur la frontière de Belgique, dans un endroit fréquenté seulement par les malfaiteurs et sans qu'on y parvienne; il ne connaît évidemment pas Roubaix; la distance, je vous l'ai fait connaître, la frontière de Belgique en est séparée par toute la largeur de la commune de Watteles, pas un Roubaissien n'ignore cela; les voleurs, les malfaiteurs n'existent pas plus là qu'au cimetière actuel, qui n'est qu'à 250 mètres; quant aux chemins et rues, on peut s'assurer, le plan à la main, qu'ils sont tous pavés et pavés beaucoup mieux que la plupart de nos rues; les convois y seront infiniment moins gênés que dans la Grande-Rue, quand elle sera sillonnée, comme je le disais tout à l'heure, par les cars des tramways, qui laisseront à peine de chaque côté une largeur de 2 m. 50 c.; ce terrain est en outre situé de telle sorte, qu'en cas de prolongement de la rue Daubenton, ce qui ne peut manquer de se faire tôt ou tard, on y arriverait à la fois par cette rue et par le chemin de Cartigny.

Si, à ces arguments relatifs à l'exposition, à la distance, aux facilités d'accès, on ajoute cette considération que l'acquisition d'un vaste champ de repos qu'on propose et qui suffirait pour longtemps aux besoins de notre cité, que cette acquisition coûterait à la Ville de 40 à 50.000 francs de moins par hectare que l'agrandissement du cimetière actuel; que, par sa situation rapprochée des églises, quoique sur la limite de la commune, il assure un service d'inhumations facile, sans nuire au développement de l'agglomération; que si la Ville manque cette occasion, elle n'en retrouvera jamais une semblable, l'hésitation ne paraît impossible, et je ne puis croire que notre Conseil Municipal ne vote pas des deux mains la proposition qui lui est faite, savoir: acheter le grand cimetière du Cartigny d'abord, puis un cimetière de petite dimension,

à l'Ouest, à l'usage particulier de l'église du Saint-Sépulchre, et plus tard du Blanc-Seau, quand il fera partie de Roubaix.

Pardonnez-moi, Monsieur, l'extrême longueur de cette lettre; la question vaut la peine d'être examinée très-rigoureusement, et d'ailleurs, si quelque détail vous paraît superflu, je ne trouverai point mauvais que vous le supprimiez. Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Roubaix, 9 décembre 1875.

BELGIQUE. — Une des conséquences des ventes de fusils qui se sont faites chez nous, dit la *Gazette de Mons*, a été d'amener une recrudescence de ce qu'on est convenu d'appeler la plaie du braconnage.

Les pauvres gardes forestiers sont sur les dents; ils ne savent plus à quel saint se vouer.

Donner la chasse à un braconnier la nuit, ce n'est déjà pas un métier si amusant.

Mais aujourd'hui que grâce au gouvernement tous les paysans ont leur petit tromblon, c'est bien pis! Le braconnage se fait presque en plein jour, à la barbe des autorités.

Si les propriétaires terriens veulent donc conserver leur chiens, ce ne sont plus de simples gardes qu'ils devront avoir, mais des brigades complètes de gendarmerie, et encore:

Le fait suivant, qui s'est passé avant-hier sur le territoire de Presles, vient fort à propos à l'appui de ce que nous disons.

Un garde du comté d'Oultremont, en faisant sa tournée le soir, est tout à coup couché en joue et interpellé par un individu qui lui cria: Halte-là! si tu fais un pas de plus tu es un homme mort.

Le garde interdit, s'arrêta, regarda à travers l'ombre de la nuit et aperçut une douzaine de braconniers échelonnés tout le long d'une drève bordée de sapins, attendant tranquillement, l'arme au bras, et la plupart en fumant leurs pipes, le passage des lièvres et des lapins.

Qu'eussiez-vous fait à la place de ce garde. Vous eussiez décampé lestement.

Ca a été aussi l'avis de notre homme.

On nous assure que ces braconniers sont des ouvriers du pays de Vitry et de Fosges qui ont acheté des fusils aux ventes qui ont eu lieu dans ces temps derniers et qui utilisent ainsi les loisirs que leur laisse le travail.

UN AFFREUX ACCIDENT est arrivé hier vers midi aux fermettes sur la Meuse à l'embouchure du qual St-Léonard, à Liège. Trois aides éclusiers étaient occupés à pousser les fermettes dans le lit du fleuve quand tout à coup ils furent tous les trois précipités dans l'eau. C'est en vain qu'on tenta d'aller à leur secours, tous trois périrent. C'étaient trois braves pères de famille nommés Duckers, Moray et Van der Heyden.

Ces malheureux laissent tous trois plusieurs enfants en bas-âge.

Faits divers

— Le triste héros du drame de l'avenue d'Orléans est mort avant-hier à l'hôpital Cochin.

Il sera enterré aujourd'hui, à midi, par les soins de l'administration supérieure de la police.

Quant au petit Joseph, il sortira après-demain de l'hospice des enfants malades.

— On mande de Londres, 7 décembre:

« Chaque année, à pareille époque, nous avons une série de sinistres dans les mines de fer et de charbon. Hier, il n'y en avait pas moins de quatre, avec plus de 150 hommes tués. L'accident le plus grave a eu lieu dans le comté de York, près de Barnsley, dans une mine de charbon, où 57 ouvriers ont péri, il y a treize ans, à pareille date. Le gaz a fait explosion, et il est probable que le malheur est dû, comme presque toujours, à l'imprudence d'un ouvrier qui a voulu allumer sa pipe.

« Les autres explosions, qui sont aussi le résultat de l'imprudence des ouvriers, ont eu lieu dans le pays de Galles, près de Cardiff. »

On lit dans le *Globe* d'hier:

Notre correspondant de Barnsley nous télégraphie qu'une nouvelle et terrible explosion de gaz qui a coûté la vie (on le craint du moins) à plus de 200 ouvriers a eu lieu ce matin au principal charbonnage de Smaitih, situé à environ 4 milles de Barnsley. Le charbonnage appartient à MM. Mitchell et Cie et est un des plus considérables du district du sud-York-shire. Aussitôt qu'il a été possible de commencer les recherches, des bandes de volontaires ont été organisées pour chercher les morts et les mourants. Ceux des ouvriers qui ont échappé au sinistre vers midi ont dit qu'ils n'ont pu le faire qu'avec les plus grandes difficultés. Ceux qui ont pu être retirés du puits sont gravement brûlés et blessés. Des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants sont jetés pêle-mêle çà et là; c'est un spectacle vraiment déchirant à voir. En 1862, une explosion avait eu lieu dans la même mine et 57 personnes avaient péri dans ce sinistre.

Les journaux anglais d'hier matin apportent de nouveaux détails sur la terrible catastrophe de Swaité-Main. Il paraît que le nombre des victimes est moins considérable qu'on l'avait d'abord supposé et qu'il ne dépassera pas le chiffre de 120 en comptant comme morts tous ceux qui sont restés dans le puits. Lorsque l'explosion a eu lieu, un grand nombre de mineurs ont pu se sau-

ver par le puits principal d'Équitude, de sorte qu'il n'est resté dans la mine que les 120 ouvriers qu'on suppose avoir péri. On a organisé de suite les travaux de recherche et de sauvetage; malheureusement les ouvriers que l'on a trouvés étaient morts et leurs corps horriblement mutilés. Deux ouvriers ont pu être retirés vivants; ils avaient perdu connaissance; mais, peu à peu, au contact de l'air extérieur, ils ont été ramenus à la vie et reconduits à leur domicile. Tous ces travaux ont été opérés pendant qu'une foule immense envahissait les abords du charbonnage.

— UN TREMBLEMENT DE TERRE. — Le tremblement de terre qui vient de se faire sentir non seulement à Naples, mais aussi dans toute la province de la Basilicate, dans la Terre de Labour et à Salerne, semble être le signe avant-coureur d'une prochaine éruption du Vésuve. Depuis plusieurs jours, le *seismographe* de l'Observatoire du volcan, instrument à colonnes de mercure, d'une sensibilité extrême, inventé par l'astronome Palmieri, indiquait des secousses continuelles et en tout semblables aux phénomènes qui ont précédé la dernière éruption, en 1872.

D'un autre côté, un affaissement s'est produit dans la direction sud-est à l'intérieur du grand cratère, d'où s'échappait maintenant une fumée noirâtre, exactement comme en décembre 1854. Il est impossible de prédire avec certitude à quel moment ces indices seront suivis d'effets réels, c'est-à-dire de l'éruption véritable avec flots de lave.

On compte 19 éruptions du Vésuve depuis le premier jusqu'au dix-septième siècle de notre ère, un peu plus d'une par siècle. Au dix-huitième siècle, il s'en est produit 23; au dix-neuvième, 25, soit une tous les trois ans.

Nouvelles du soir

On nous écrit de Paris, le 10 décembre 1875:

Pendant le dépouillement du scrutin, M. d'Audiffret-Pasquier donnait un grand dîner auquel étaient invités le bureau et la plupart des membres du centre gauche, notamment M. Bardoux, président du groupe, MM. Krantz, Casimir Périer, comte Rampon, etc.

Au dessert, M. l'amiral Pothuau a porté le toast suivant à M. d'Audiffret-Pasquier:

« Messieurs,

« Je vous demande la permission de porter un toast à notre honorable président. Je suis convaincu qu'il sera accueilli avec faveur par tous. Je propose de boire à la santé du premier élu de l'Assemblée nationale qui mérite cet honneur par sa loyauté, son désintéressement et son impartialité.

« M. d'Audiffret-Pasquier, très ému, a répondu dans les termes suivants:

« Messieurs,

« Je remercie mon honorable collègue. Je n'accepte pas le compliment que j'ai l'honneur de présider. En m'accordant ses suffrages, elle a voulu une fois de plus affirmer l'œuvre du 25 février, parce que c'est une œuvre de modération, d'ordre et de liberté. Elle veut en confier l'exécution à des hommes d'ordre et de bonne foi, car cette œuvre est sortie de l'abnégation de chacun et du patriotisme de tous. »

Les invités ont accueilli ces paroles par des applaudissements unanimes et répétés.

Neuf membres des gauches étaient absents hier, retenus par leur état de santé. Ce sont MM. Arrazat, Michel Renaud, Marc-Dufraisse, Féray, Escarguel Buisson (Seine-Inférieure) Cézanne, Duvivier de Hauranne et Brice (Meurthe-et-Moselle.)

Le général Chanzy était retenu par ses fonctions, ainsi que le duc d'Aumale et M. de Corcelles.

Il y avait 13 absents à droite.

On a remarqué, au dépouillement, que beaucoup de députés de droite ont fait de nombreuses ratures sur leurs listes. Au centre droit, on a rayé l'extrême droite, et réciproquement.

Sur les listes de la droite, il y avait un certain nombre de notabilités extraordinaires. On a relevé les suivantes:

MM. les premiers présidents Desjeune, Larubière, de Royer, des courtes de cassation, d'appel et des comptes; le maréchal Canrobert, le général Lamirault, les cardinaux Guibert, Donnet et de Bonnechose, le vice-amiral de Gueydon, MM. Lesseps, Leverrier, Pasteur, de Falloux.

Sur un bulletin de la droite, le nom de Victor Hugo figurait entre ceux de M. de Falloux et du cardinal Guibert.

Petite bourse du soir:

Emprunt	104 12
Turo	25 50

On nous écrit de Versailles, 9 décembre 9 heures soir:

« La gauche doit demander demain l'ajournement à samedi des élections sénatoriales. »

Dépêches télégraphiques

LA PEINE DE MORT EN BELGIQUE.

Bruxelles, 9 décembre, 6 h. soir. — *Chambre des Représentants.* — M. Woeste demande au ministre de la justice ses intentions au sujet de la peine de mort.

Le ministre répond que la question est grave. « Je ne puis me résigner, dit-il, à faire signer un premier arrêt de mort au Roi, qui a le sang en horreur. »

UNE DÉGRADATION IMPRÉVUE.

Vienne, 9 décembre. — *L'Abend-Post* dit que l'archiduc Albert a été chargé, par l'Empereur, de remettre au Czar, à l'occasion de la St-Georges, la croix de chevalier de l'ordre militaire de Marie-Thérèse.

LA MARINE AMÉRICAINE

Lisbonne, 9 décembre. — La frégate américaine *Franklin* a rejoint ici l'*Alaska*. Ces deux navires resteront en Europe, tandis que le *Congress* et la *Juanita*, se rendront directement de Gibraltar en Amérique.

AFFAIRES D'ESPAGNE

Madrid, 9 décembre. — Les journaux commentent diversement le message du président Grant. Ils expriment l'espoir que l'Espagne verra l'insurrection Cubaine à force d'énergie et de constance.

Sabals a été condamné par le conseil de guerre carliste, à la perte de son grade de général et de comte d'Alpens et à quatre ans de prison dans une forteresse d'Afrique, après le triomphe de Don Carlos. En attendant il restera en prison à Durango.

Madrid, 12 décembre. — Une partie des forces de la Catalogne a fait un mouvement dans la direction de la Navarre. Une lettre d'Algésiras dit que le lougre français *Fédéral* a été déclaré de bonne prise et qu'il sera vendu lundi aux enchères publiques.

Saint-Jean-de-Luz, 9 décembre. — Le *Quartel Real* publie une lettre de don Carlos à l'évêque de Urgel, l'assurant qu'il arrivera prochainement à lui rendre la liberté par la force de ses armes et avec l'aide de la providence.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 10 décembre, 1 h. 49 s.

La gauche propose une liste dans laquelle plusieurs ultra-légitimistes seraient introduits, notamment MM. de Franclieu, de Cornulier-Lacinières, Marquis Gouvello, Théry, Boisboissel, de Larochejaquelein, Lorgeril, — espérant obtenir ainsi l'appui de l'extrême-droite.

Paris, 10 décembre, 2 h. 34 s.

La droite porte la même liste qu'hier, en ajoutant MM. d'Aureilles de Paladines, de Cisse, de Montaignac, Saissat, Vautrain, Victor Lefranc, Delorme, Houssard, Toupet-des-Vignes, Vacherot, Ducarre et Flottard.

Versailles, 10 décembre, 3 h. 40 s.

Assemblée. — Le scrutin s'est ouvert sans incident.

Au cours du scrutin, des réclamations se produisent à droite. Elles sont ajournées, par le président, après le scrutin.

M. de Boisboissel proteste contre la gauche, qui a porté son nom.

COMMERCE

Avis divers

HAVRE, 9 décembre. — *Deux heures.* — Notre marché aux cotons reste en même position, avec une baisse depuis hier soir: 3 1/4 s. Haut Gonaives, état sain, à fr. 108 les 50 kil.; 115 s. Port-au-Prince, tels quels, à fr. 100, et 1,474 s. Rio, à fr. 99 50. — La dépêche hebdomadaire du Brésil nous est parvenue aujourd'hui. Elle signale une bonne demande à Rio, sans variation notable dans les cours. Le stock, à Rio, avait augmenté de 10,000 s., et les recettes journalières accusaient un excédent de 1,200 s. sur celles de la huitaine précédente. Les exportations de la semaine avaient été de 105,000 s. (dont 99,000 pour l'Amérique), contre 107,000 s. (dont 99,000 aussi pour les Etats-Unis), la semaine précédente. On trouvera, d'ailleurs, plus loin, le texte complet de cette dépêche.

Les laines de la nouvelle tonte, en provenance de la Plata, viennent de trouver preneurs pour 20 b. B.-Ayres, saint, à fr. 2 le kil., soit dans le parié stable.

Quatre heures. — Notre marché aux cotons se ferme avec plus de mouvement, grâce à divers achats à livrer.

En marchandise attendue, l'on a coté, en somme, aujourd'hui 294 b. N.-Orléans, sur premiers, de fr. 82 50 à 83 50, et 110 b. dit *barely-strict-low-mid*, par *Saranak* (en mer depuis le 19 nov.), à 2 fr. 82 50. — Il s'est fait, en outre, divers autres achats, notamment, 1,000 b. *Cocanada fair good*, à fr. 85, mais elle ne sont pas cotés.

Les ventes notées jusqu'à quatre heures vont, en somme, à fr. 4,398 b. comprises, ces 1,004 b. à livrer; 412 b. des E.-U., disp., à divers prix; 84 b. Madras, à fr. 57, et 100 b. Scinde, à fr. 55.

A terme, pas de mouvement.

ANVERS, 9 décembre. — *Cafés.* — De premier main on a fait 180 balles Capitania, bon ordinaire à bon, à 49 cents entrep.

Laines. — On a vendu aujourd'hui 44 balles laines de la Plata de la nouvelle tonte et 73 dito dito de l'ancienne tonte.

Pétrole. — *Marché ferme.* — On a payé le disponible, francs 29, le courant du mois 27 3/4, janvier 09, février 00. On cote: disp. fr. 29, courant, au mois 29, janvier 29, février 28 1/2, mars 28 1/2, avril, 28 1/2.

Sucres de betteraves. — *Calme.* — On cote 88 degrés francs 47 à 48 pour disp. et livrable.

Aubenas, 4 décembre 1875. — La neige et le froid ayant rendu impossible tout arravage de soies, notre marché a été complètement nul.

Au reste, s'il y avait eu de la marchandise en vente, les cours n'auraient pas sensiblement varié, car les affaires en soies sur les places de Lyon et de Saint-Etienne sont toujours tristes et languissantes.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 8 Décembre 1875.

Deux heures. — Le marché de nos Rentes est assez bon, mais celui des valeurs est très mauvais; principalement sur les actions et délégations de Suez qui viennent de fléchir, les premières à 725 et les secondes à 690. Des réalisations doivent être la première cause de cette forte dépréciation.

Selon nous, on a escompté les achats peu probables de la part des Anglais.

La Banque italienne a dépassé le cours de 500 à 495 fr.

Le Mobilier, après avoir été demandé à 205, a réagi à 198 fr.

La Banque hollandaise a eu aussi sa part de faiblesse: de 328 elle est tombée à 320 fr.

Les Autrichiens et les Lombards ont un peu résisté au mauvais courant de la Bourse; ils se maintiennent aux prix de la veille.

Les actions des Tramways-Nord ont réagi, on les cote 775.

Les obligations égyptiennes 1870 se traitent aux environs de 371.

La Rente italienne suit nos fonds d'Etat; on la demande à 72 45.

La Rente turque est en hausse à 25 60.

La Banque ottomane est demandée à 473.

Les obligations du Crédit foncier de Russie ont légèrement progressé; on les demande à 461.

Ces des de la dernière série, dont l'émission a lieu le 11 courant, se négocient en banque avec 4 fr. de prime.

Les achats de Rentes françaises au comptant ont été de 16,000 fr. en 3 0/0 et 30,000 francs en 5 0/0.

Les prix de ces deux fonds d'Etat sont 66 fr. 65 et 104 fr. 30.

Trois heures. — Le 5 0/0 clôture à 104 20 et le 3 0/0 à 66 65; Suez, 730.

M. J. HERMANN-LACHAPPELLE

L'Exposition internationale de cette année a eu au moins le grand mérite de montrer, une fois de plus, l'importance de l'industrie française.

Parmi les grands industriels français qui nous devons cette supériorité, il nous faut citer M. Hermann-Lachapelle, 144, faubourg Poissonnière, Paris, dont le nom est si connu.

Cette année M. Hermann-Lachapelle a été nommé membre du jury dans le groupe des machines à vapeur, ce qui explique pourquoi il ne figure pas sur la liste des récompenses de cette section.

Mais comme il n'était pas juré dans le groupe des articles artistiques de pêche, il a obtenu le diplôme d'honneur pour sa nouvelle et très remarquable machine verticale à vider les cabestans.

Du reste, nos lecteurs n'ont pas oublié toutes les merveilleuses inventions produites par ce laborieux constructeur.

Ses fameuses machines verticales sont maintenant adoptées universellement; elles tiennent si peu de place, sont d'un usage si peu coûteux et si faciles qu'on lui en demande de tous les points du globe.

Les machines locomobiles horizontales pour travaux ambulants, les machines à retour de flamme demi-fixes, les appareils à buissons gazeux, où le gaz acide carbonique s'épure si merveilleusement, que tous les jurys ont toujours déclaré la supériorité incontestable de ces appareils, les premiers du monde entier.

D'ailleurs, on peut dire de M. Hermann-Lachapelle qu'il est le propagateur de la vapeur; c'est grâce à lui, grâce à ses conditions jusqu'ici inconnues de bon marché, grâce aux facilités qu'il donne que les machines à vapeur sont maintenant si nombreuses en France, qu'il en est à peu près impossible de les compter.

Il a représenté plus de quarante millions d'hommes.

40133

SANTÉ A TOUS rendu sans médecine et sans frais, par la délicieuse farine de santé de Du Barry, de Londres, dite

REVALESCIERE

Vingt-huit ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane, muqueuse, cerveau et sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide se levant, ou après certains plats compromettants, oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre, la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 85,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellane, le duc de Plisnow, Mademoiselle marquise de Bréhan, lord Stuard de Decies, marquis d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzur, M. le professeur Benehe, etc. etc.

Cure N° 48,614. — M^{me} la marquise de Bréhan, de 7 ans de *Maladie du foie*, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux sur tous les corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.

Cure N° 62,986. — M^{lle} Martin, de *Suppression des règles* et *Douces de Saint-Guy*, déclarée incurable, parfaitement guérie par la *Revalescière*.

Cure N° 65,112. — E. Payard, de *Gastralgie et Vomissements*. Il ne pouvait plus se tenir ses jambes, le soir, ayant toujours le creux de l'estomac gonflé.

Cure N° 62,845. — M. Boillet, curé, de 36 ans d'*Asthme* avec étouffement dans la nuit.

Cure N° 70,421. — M. A. Spadaro, d'une *Constipation opiniâtre* de 9 ans. C'était terrible, et des médecins, des pharmacien déclaraient qu'il n'y avait pas moyen de le guérir.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et les vomissements, même en grossesse ou en mer. En boîtes de 4, 7 et 80 francs.

Revalscière chocolatée, rend l'appétit, digestion somnifère, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et ou dix fois plus que la viande et que le café; sans sucre, sans échauffer. En boîtes de 2 s., 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 72 tasses, 10 fr. — Envoi en la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Roubaix chez MM. Coille, pharmacien Grand-Place; Morelle-Bourgeois; Léon Danjou, pharmacien, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Tourcoing; et chez les pharmaciens et épiciers. — De Paris, chez M. le Pharmacien, 26, à Paris.

Évitez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalscière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ, L'EAU DE LÉCHELLE

Par ses propriétés complexes, cette Eau prévient les altérations du sang et la distribution dans des proportions favorables à la santé parfaite. Elle est ordonnée dans les graves maladies du sang et des membranes muqueuses, source d'affections nos pectorales, d'asthme, de bronchites, crachements de sang, phthisies, hémorrhagies, pertes, suites de couches, polypes, cancers, affections de l'âge critique.

« Dépôts dans les Pharmacies; à Paris, chez *Lécheulle*, 12, rue Petite-Ecurie. (Expéd.)

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour l'insertion des AVIS DE VENTES JUDICIAIRES FORMATIONS DE SOCIÉTÉS et autres PUBLICATIONS LÉGALES et JUDICIAIRES.

IMMUBILES A VENDRE, A LOUER

A VENDRE Une bonne cave à vin, à St-Étienne. Une belle américaine toute neuve. Une excellente botte de laine et de débourrage. Une grande machine à vapeur, comprenant environ 1,000 litres d'eau, cuivre rouge et son ventilateur. Trois gîtes simple de Suez et Devallée. Un gât double. Deux peigneuses Lister, neuves. Une machine Skène et Devallée. Une grande et excellente machine à laine feutrée ou déchetés retards ou bouts fins. Une machine à aiguiller, pour filature coton. Une grande quantité d'anciens pots en tôle de diverses dimensions. Un grand terrain, un peu petit, deux parcelles, quantité de poires divers diamètres et des dévidoirs. S'adresser chez M. Durieux fils, à Roubaix. 9771

A LOUER pour le 1^{er} janvier prochain

BELLE MAISON d'habitation à l'usage de bureau, vaste atelier à étage, avec emplacement pour machines à vapeur, cheminées et autres dépendances, le tout érigé sur 1190 m. carrés de superficie. Cette propriété, par sa situation et son importance, est propre à tous usages commerciaux et industriels. — Situé rue du Collège, 130. — S'adresser à A. Jourdeuil, rue des Fabricants, ou rue de Lannoy, 87. 9608

A LOUER à Wasquehal, à proximité de la gare, maison de maître, avec jardin entouré de murs. — S'adresser pour les conditions, à MM. Brulois, frères. 9934

MAISON A LOUER au Hôpital, n° 4. — S'adresser maison attenante, chez Brizou, cabaretier. 9923

Vastes magasins et bureaux à louer présentement, rue de l'Espérance. — S'adresser rue des Champs, 42, pour renseignements. 9782

VENTES DIVERSES

Etude de M^{re} Léon BUQUET, commissaire-priseur à Amiens, Place du Palais-de-Justice, 9.

VENTE aux enchères publiques d'un **MATÉRIEL** en bon état de **Peignage de Laines**

Situé à Amiens, rue de Guyenne, 2

Les Mardi 14, Mercredi 15 et Jeudi 16 Décembre 1875, heure de midi, par le ministère dudit M^{re} Léon BUQUET, le matériel consistant en:

- 8 Bacs à dégraisser;
- 6 Presses à dégraisser;
- 1 Battour (Carlier-Véru);
- 1 Echardeuse, Houget et Teston, de Verviers;
- 2 Grands bacs réservoir;
- 2 Déchireurs pour laines à matelas;
- 1 Poupier;
- 10 Cardes de différente largeur, doubles et simples;
- 1 Étrage à double effet, 2 têtes;
- 2 Tours dont un parallèle;
- 4 Machines à percer;
- 1 Forge avec enclume, 1 Meule avec son bac, marteaux et accessoires;
- 7 Etaux;
- 2 Lisseuses;
- 1 Peigneuse Noble, à l'état neuf, avec peignes de rechange;
- 3 Peigneuses Lister;
- 3 Guitles doubles, (système Skène);
- 1 Bobinoir 20 têtes;
- 2 Finisseurs 2 et 4 têtes, (système Skène);
- 1 Barbican;
- 1 Bobinoir pour laines à matelas;
- 1 Étrage double effet, 2 têtes;
- 1 Bobinoir double effet, 16 têtes derrière et 8 devant;
- 1 Étrage 6 têtes;
- 3 Étrages 3 têtes à double effet;
- 10 Peigneuses Schumberger perfectionnées, avec Pinces et Brasse Beugnie;
- 1 Étrage une tête;
- 1 Séchoir avec hélices ventilateurs;
- 1 Tuyau de chauffage, Poulies, petites Transmissions, Courroies, etc.

Accessoires pour carderie et peignage.

Au comptant, 10^e par franc

S'adresser, pour tous renseignements, à Amiens, à M. BEUGNIET-BURET, rue Guyenne, 2; et à M^{re} Léon BUQUET, commissaire-priseur, place du Palais-de-Justice, 9. 10125

A VENDRE 22 mètres grande largeur de 1 m. 73 à 1 m. 84, construction d'Hogon. — S'adresser chez M. H. Mathon, rue des Lignes. 10011

A VENDRE occasion, deux paquets de 5 k. pour coton, laine, soie, etc. L'une à la main; l'autre mécanique et à la main à volonté. Trois cardes à coton. Deux métiers à retordre, système Parr-Couris, de 750 broches, longueur 27 mètres, écartement 35 millimètres. Le tout en bon état. — S'adresser chez M. Parent-Lemaire, quai de Leers, Roubaix. 9932

A VENDRE 40 mécaniques à vapeur de 400, avec leurs harnais et garnitures; le tout presque neuf. — S'adresser au bureau du journal. 10160

OCCASION A VENDRE une belle pendule avec (ou sans) deux candélabres assortis. Prendre l'adresse au bureau du journal. 10165

PARIS - PALAIS - ROYAL

Galerie Montpensier, 41

26, RUE MONTPENSIER, 26

RESTAURANT TRAPPE

ancienne maison des plus recommandables

Déjeuners 1 f. 75, Dîners 2 f. 25 et 2 f. 75

9651